

**Concertation**  
16 mai 2022



# Diagnostic du Plan Climat Air Energie Territorial Armagnac Adour

Julien Birlinger  
ACTE - SCIC Pau Pyrénées  
06 83 26 66 48

Frédéric Haas  
06 99 17 03 83

Laurence Loperena  
GEOCIAM

Avril à Juin  
2022

Concertation - Diagnostic - Plan Climat Air Energie  
Territorial  
Armagnac Adour

# Sommaire

- ❑ Définitions et enjeux
- ❑ Diagnostic Climat Air Energie
- ❑ Vulnérabilité et potentiels du territoire
- ❑ Synthèse et enjeux
- ❑ Enquête communale

Avril à Juin  
2022

Concertation - Diagnostic - Plan Climat Air Energie  
Territorial  
Armagnac Adour



# Quelques définitions

- kWh (kiloWattheure) : énergie consommée pour faire fonctionner par exemple un appareil d'une puissance de 1 kW pendant 1 heure.

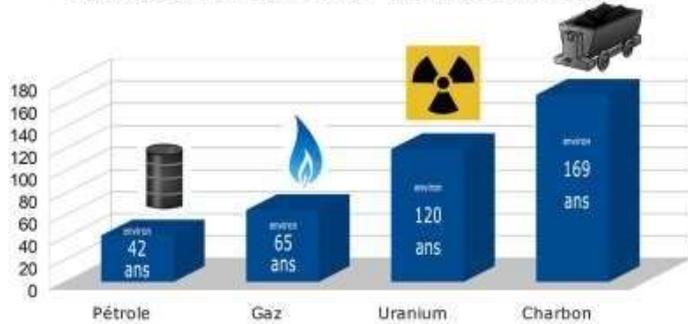
*1 GWh = 1 000 MWh = 1 000 000 kWh*

1 kWh → cuisson d'1 gâteau à 200°C au four (puissance 1000 W) pendant 1 heure

- kTeq. CO2 (millier de tonnes équivalent CO2) : unité qui permet d'évaluer la contribution de chaque gaz à l'effet de serre. C'est la puissance radiative que le gaz à effet de serre renvoie vers le sol, cumulé sur une durée de 100 ans. Les principaux gaz à effet de serre sont:
  - le Dioxyde de carbone (CO2) issues de la combustion des énergies fossiles
  - le méthane (CH4), issu des élevages
  - le protoxyde d'azote (N2O) issu des cultures agricoles
- Les oxydes d'azote : NOx Ils proviennent essentiellement de la combustion
- Les particules : TSP, PM10 et PM2,5 Les particules en suspension ou « poussières »
- Les composés organiques volatils : COVNM Ils sont émis lors de la combustion de carburants ou par évaporation de solvants
- Le dioxyde de soufre : SO2 Le dioxyde de soufre est un polluant essentiellement industriel.
- L'ammoniac : NH3 est un polluant d'origine essentiellement agricole, produits lors épandages d'engrais azotés et rejets organiques de l'élevage.

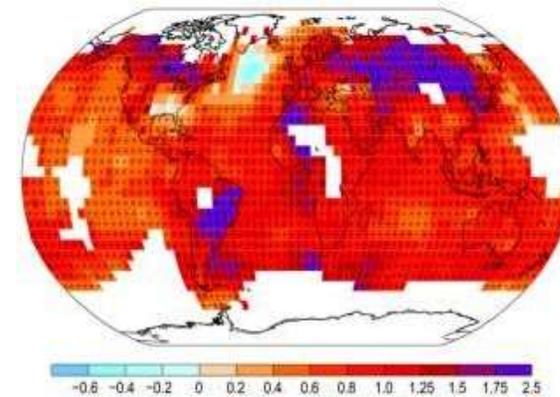
# Enjeux

## Durée des réserves en énergies fossiles



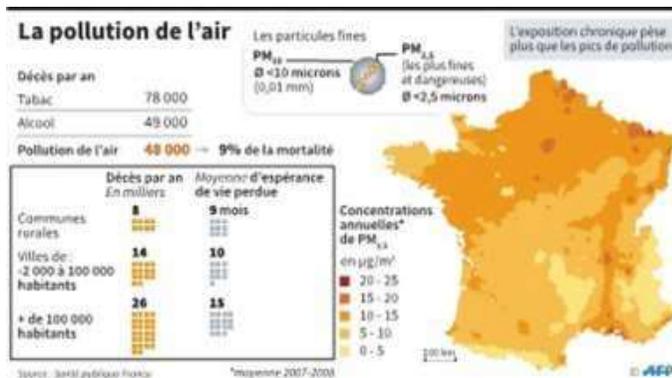
Source : Ministère allemand de l'économie et de la technologie / Prognos Institut Basal

Epuisement des ressources fossiles : Pour faire fonctionner l'économie mondiale, l'humanité utilise principalement des ressources fossiles dont le stock est limité.



Tendances de température en surface 1901-2012 (°C/période)

Changement climatique : Les activités humaines émettent dans l'atmosphère des gaz qui renforcent l'effet de serre. Les scientifiques observent dès à présent un réchauffement du climat



Dégradation de la qualité de l'air: Les activités humaines émettent dans l'air des polluants atmosphériques qui nuisent à la santé

# Le Plan Climat Air Energie Territorial

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est un outil stratégique territorial, obligatoire pour les EPCI de plus de 20 000 habitants (coordinatrices de la transition énergétique). Doit être compatible avec le SRADDET. Ces objectifs sont :

Climat – Atténuer le changement climatique et s’y adapter

Energie – Diminuer la consommation d’énergie et augmenter la part des énergies renouvelables dans la production

Air – Améliorer la qualité de l’air (particules fines, ozone ...)

Les 5 étapes de l’élaboration du PCAET :

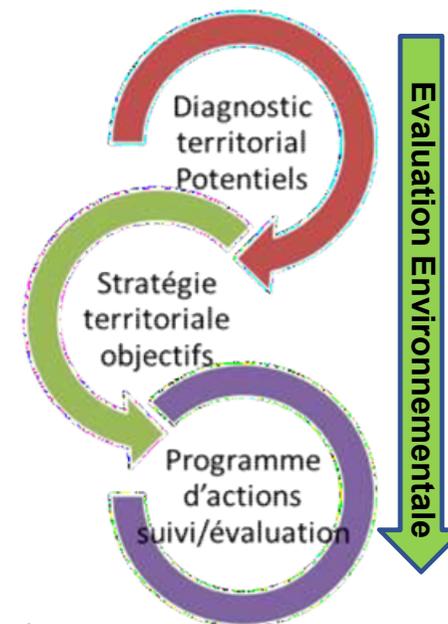
- Le diagnostic
- La stratégie
- Le programme d’actions
- Dispositif de suivi évaluation
- L’évaluation environnementale

Les objectifs du SRADDET (Schéma Régional d’Aménagement, de développement durable et d’égalité des territoires) pour 2040 :

Bâti : diminuer la consommation énergétique finale de 20 %

Transports : Diminuer la consommation d’énergie finale de 40%

Production d’ENR : multiplier la production par 2,6.

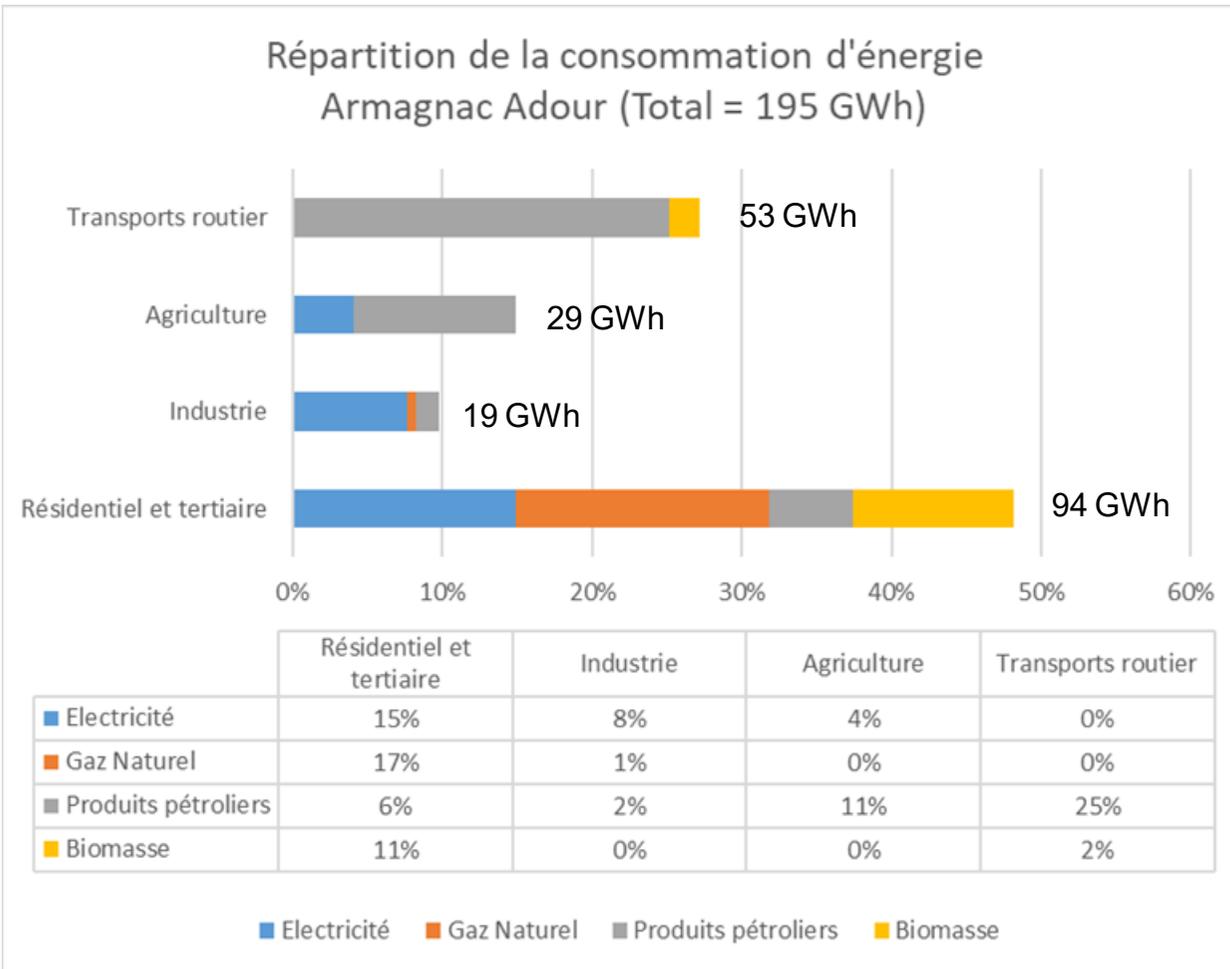


# Diagnostic Climat Air Energie

Avril à Juin  
2022

Concertation - Diagnostic - Plan Climat Air Energie  
Territorial  
Armagnac Adour

# Répartition de la consommation d'énergie par source et par secteur



Le territoire d'Armagnac Adour consomme chaque année **195 GWh** d'énergie. Cette consommation est assurée par :

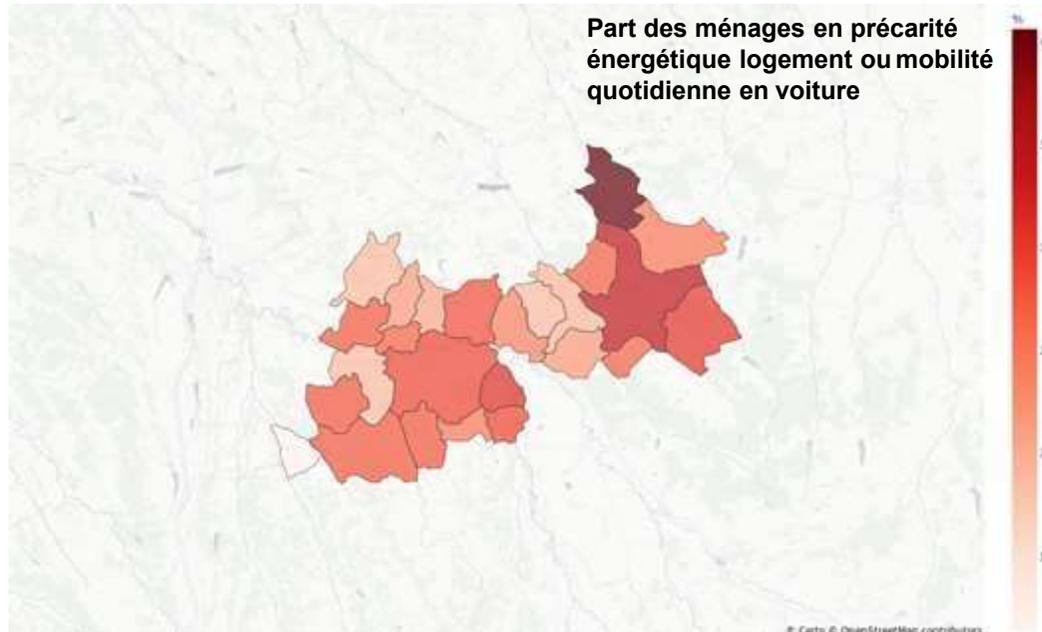
- **84 GWh de carburant**
- 52 GWh d'électricité
- 34 GWh de gaz Naturel
- 25 GWh de biomasse (Bois énergie)

Le graphique, ci-contre, rend compte de la répartition des sources d'énergie par secteur.

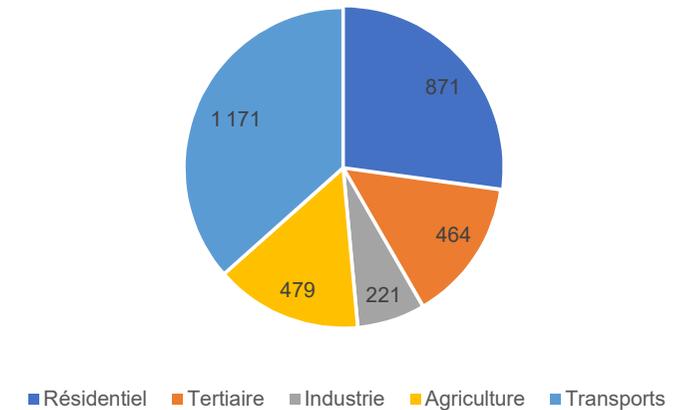
On observe que :

- le secteur du bâtiment (94 GWh) représente 48% des consommations
- le secteur des transports représente 53 GWh soit 27 % des consommations.
- L'agriculture représente 14% des consommations pour 29 GWh
- Le secteur de l'industrie représente 10% des consommations pour 19 GWh

# Facture énergétique et précarité énergétique



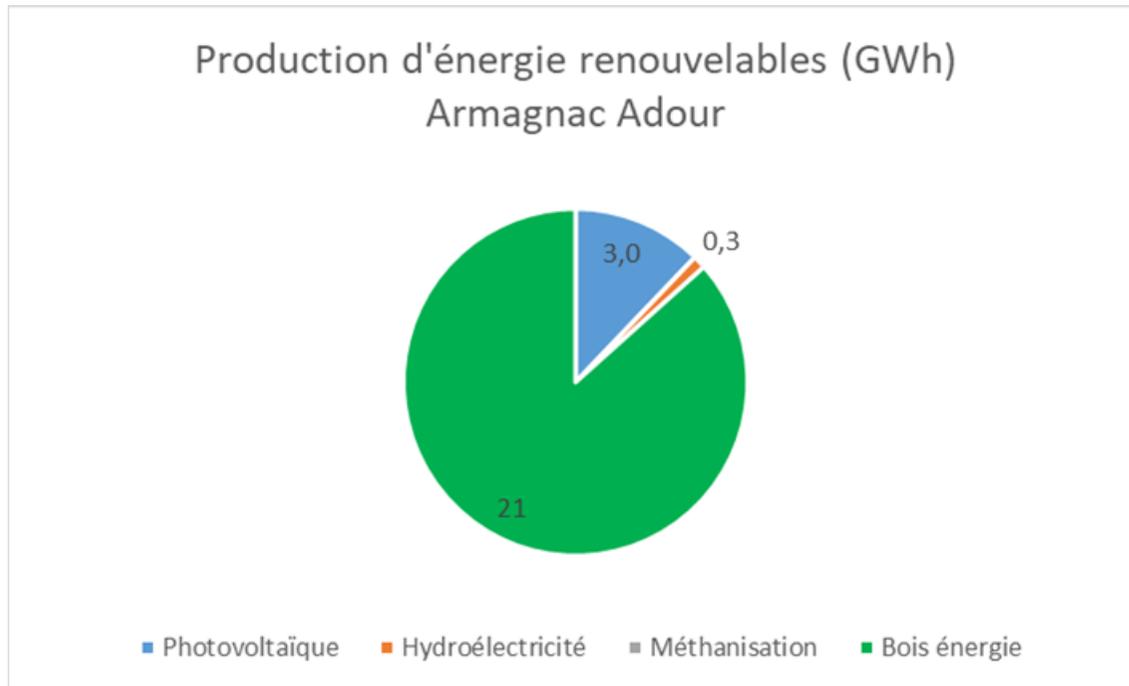
Facture énergétique par secteur (€)  
Armagnac Adour



- En Armagnac Adour la précarité énergétique se traduit par :
- Une dépense moyennes annuelle de carburant pour les mobilités quotidienne de 1404 € (1 362 € au niveau national)
  - 847 ménages sont en précarité énergétique logement ou mobilité soit 27,4% des ménages contre 20,2 % au niveau national.

La consommation d'énergie sur le territoire Armagnac Adour représente une facture annuelle d'énergie d'environ **22 millions d'euros**. Réparti par le nombre d'habitant cela représente environ **3 207€/habitant/an**.

# La production d'énergie à partir de sources renouvelables



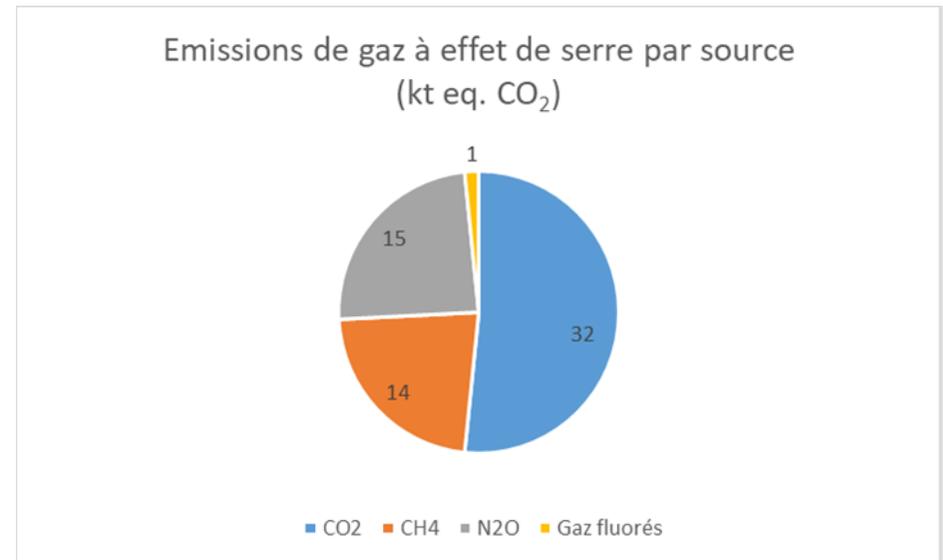
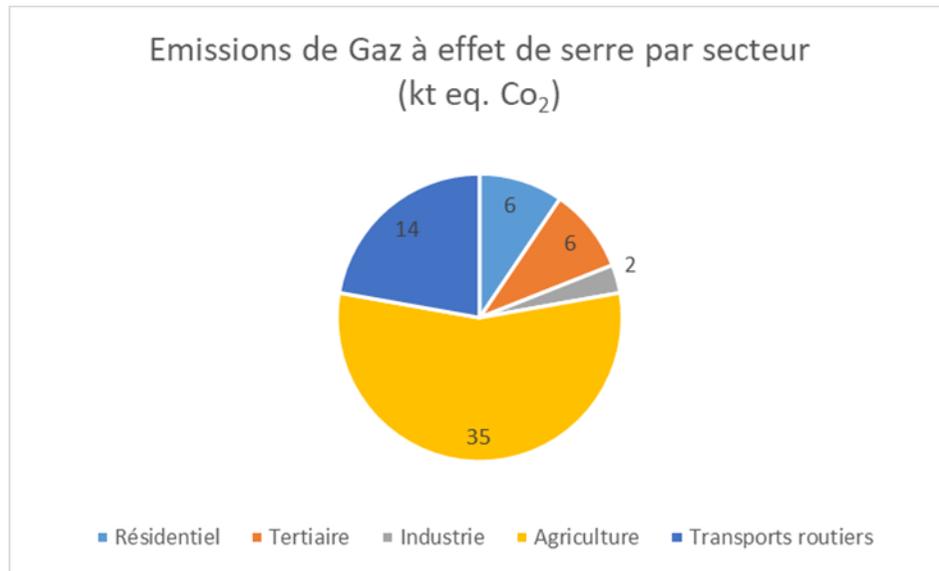
La production d'énergie renouvelable locale représente **24,6 GWh** d'énergie par an soit **14,6%** des consommations du territoire.

La principale énergie renouvelable est le bois énergie avec 21 GWh dont 0,4 GWh en chaufferie et 20,9 GWh comme bois de chauffage chez les particuliers

La seconde production est le Photovoltaïque avec 3,4 GWh

Enfin, on note la présence de centrales hydroélectriques qui produisent 0,3 GWh d'énergie.

# Emissions de Gaz à effet de serre par source et secteur



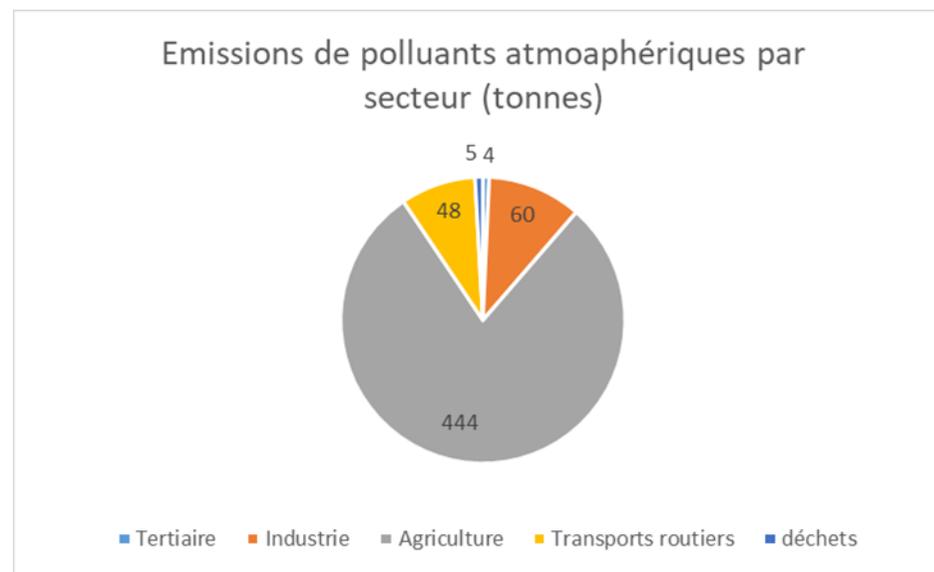
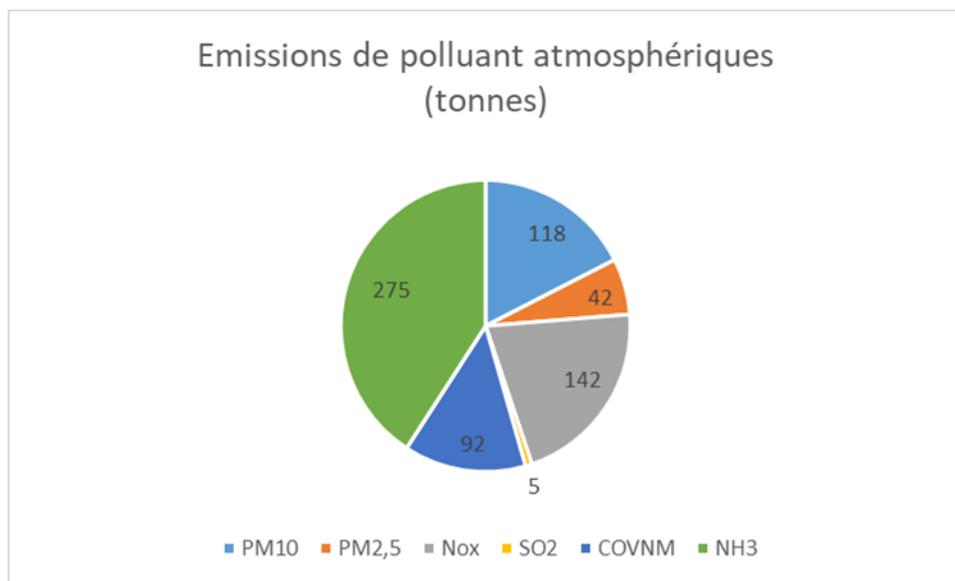
Le territoire de la communauté de communes Armagnac Adour émet chaque année **63 000 tonnes** d'équivalent CO<sub>2</sub>.

Le principal Gaz à effet de serre est le CO<sub>2</sub> avec 32 kt eq. CO<sub>2</sub> par an suivi du protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O) avec 15 kt eq CO<sub>2</sub> et du méthane (CH<sub>4</sub>) avec 14 kt eq. CO<sub>2</sub>. Le principal secteur émetteur est celui de l'agriculture (35 kt eq. CO<sub>2</sub>) suivi des transports (14). Ceci s'explique par le caractère rural du territoire.

En répartissant les émissions de gaz à effet de serre par habitant, la communauté de communes Armagnac Adour émet 9 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par habitant et par an. Ce chiffre est supérieur à la moyenne régionale qui est de 5 teq CO<sub>2</sub>.

Cela s'explique par les émissions agricoles, mais ces émissions servent à produire une alimentation qui n'est pas consommée que localement.

# Qualité de l'air par source et secteur



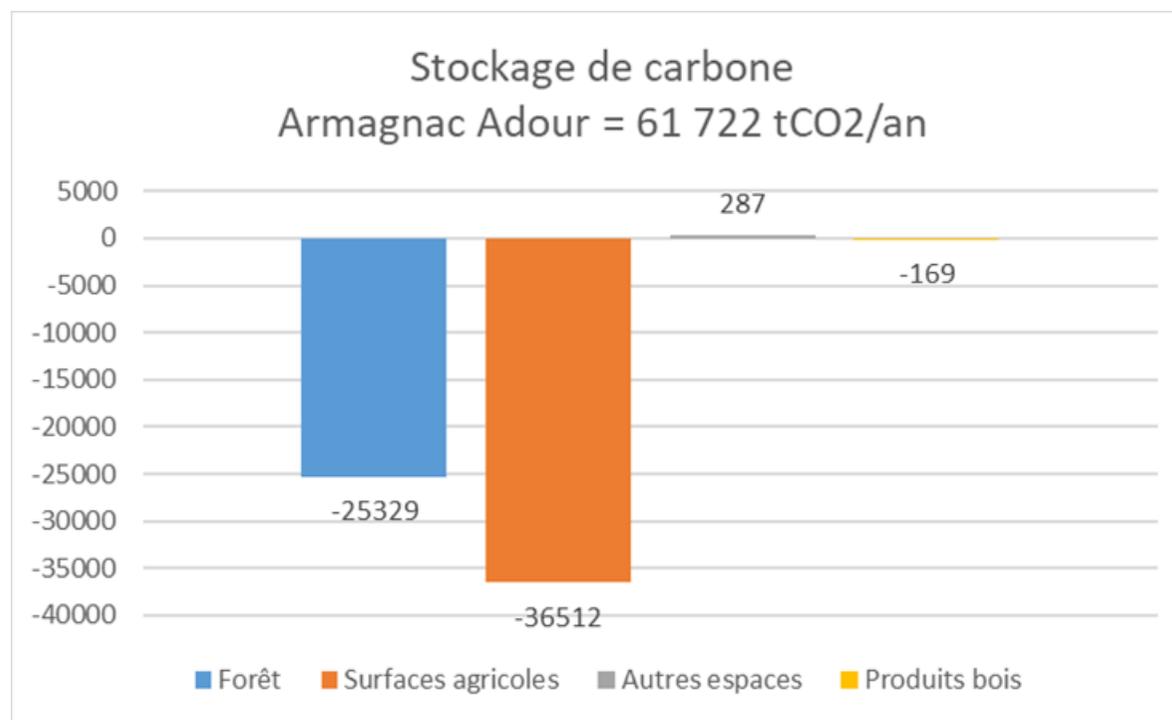
Le territoire Armagnac Adour émet chaque année environ **674 tonnes** de polluants atmosphériques soit 99 kg/habitant/an. Les émissions de polluants atmosphériques du territoire proviennent principalement :

- De l'ammoniac (NH<sub>3</sub>) issu des engrais
- Des particules fines (PM<sub>10</sub> et PM<sub>2,5</sub>) issues des poussières
- Des oxydes d'azotes (NOx) en provenance de la combustion des moteurs
- Des composés organiques volatils (COVNM) issus des carburants et solvant

Le secteur le plus émetteur est l'agriculture. Ceci s'explique par le caractère rural du territoire.

Les émissions par habitant sont supérieures aux émissions régionales (40 kg), mais les émissions par ha sont proches de celles régionales (22kg/ha localement contre 32 kg/ha au niveau régional).

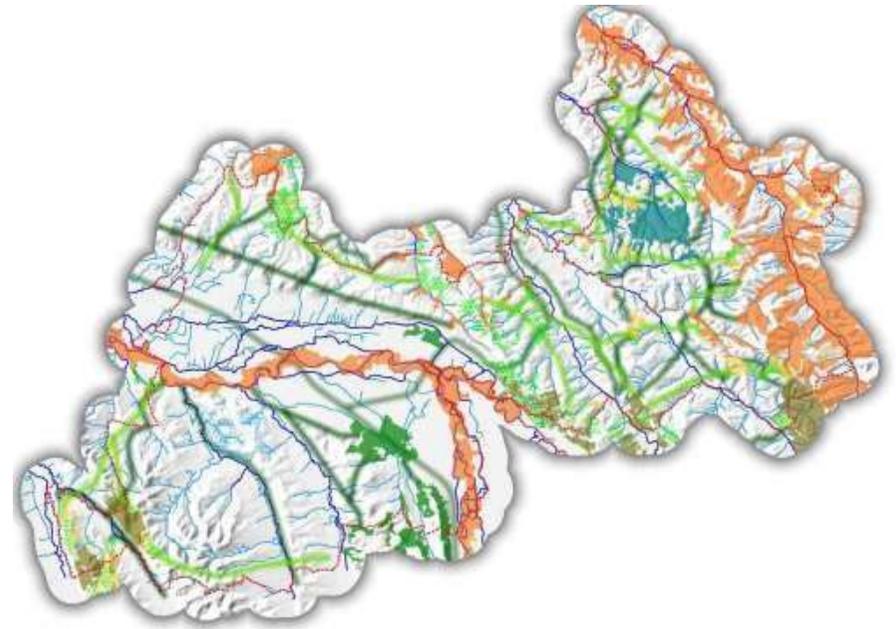
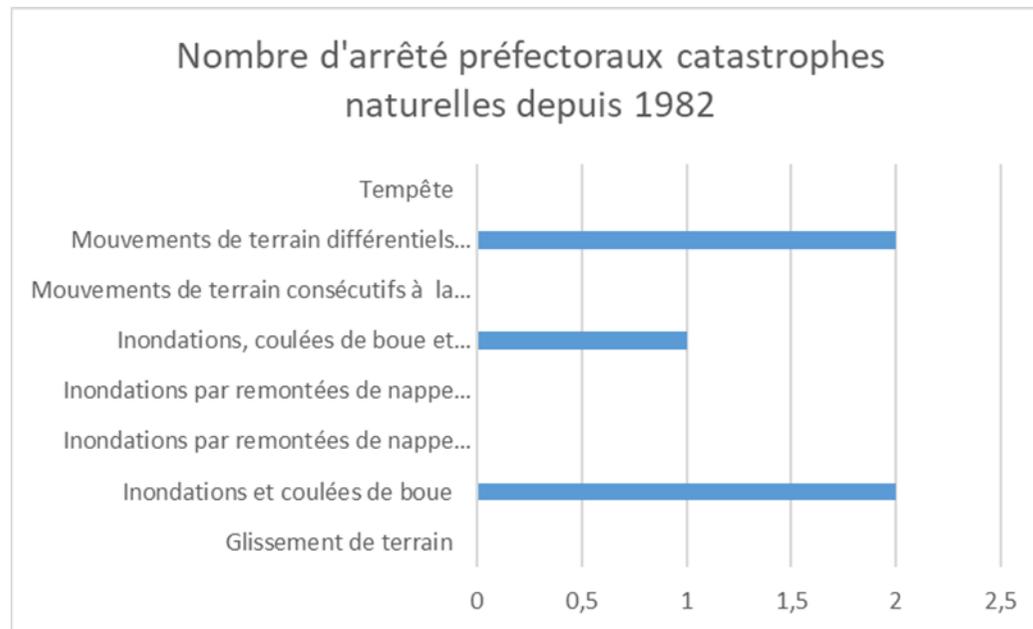
# Stockage de carbone



Le territoire Armagnac Adour stock actuellement **61 722 tonnes** de CO<sub>2</sub> dans ses forêts, ses sols... Le stockage decarbone couvre **98%** des émissions annuelles du territoire.

# Vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique

# Catastrophes naturelles et risques naturels

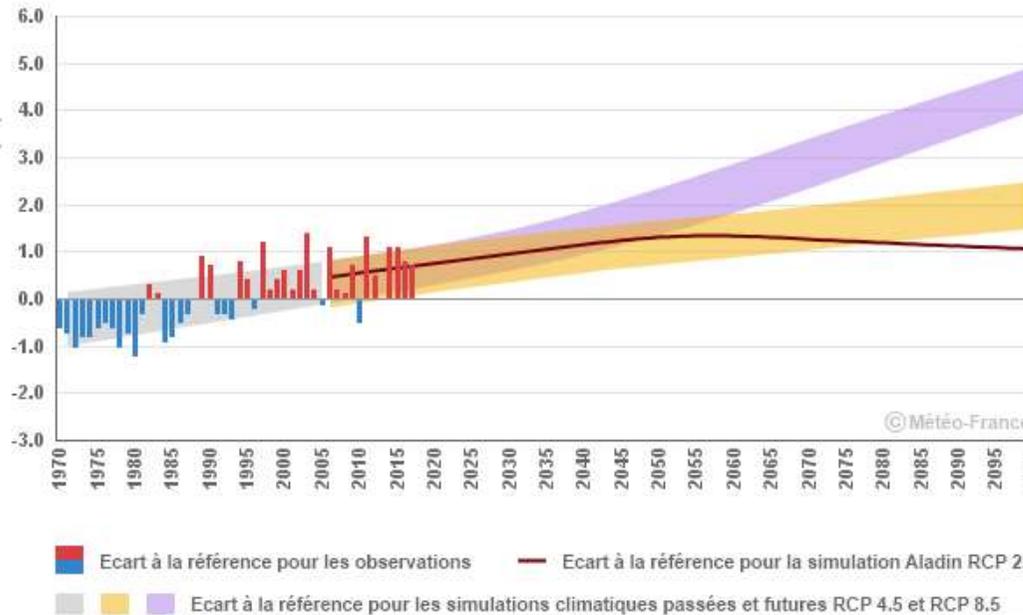


Depuis 1982, **5 arrêtés** de catastrophes naturelles ont été pris sur le Territoire Armagnac Adour. Ces arrêtés sont principalement liés aux tempêtes de 1999 et 2009 (inondations, coulées de boues, mouvement de terrain ...)

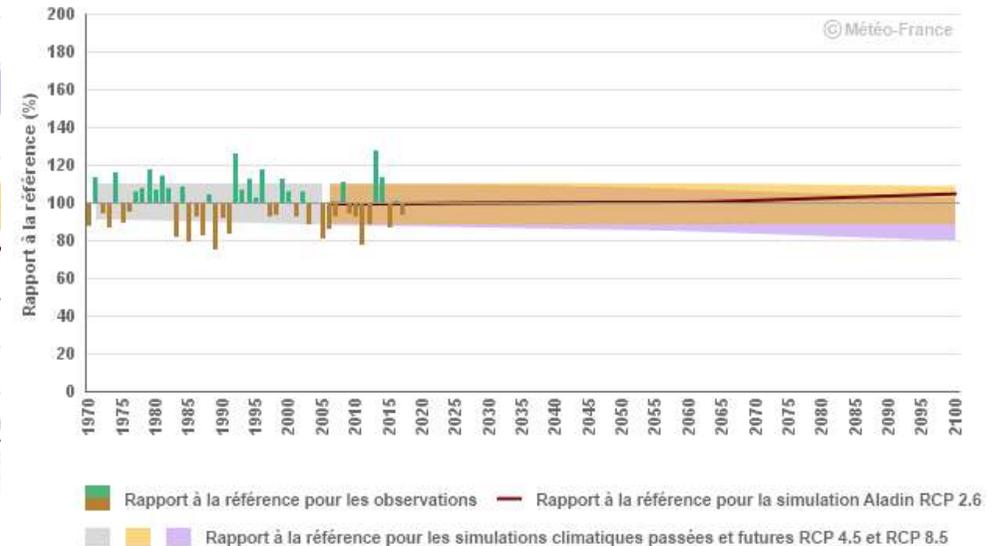
Le PLUI de la communauté de communes est en cours d'élaboration. Les risques naturels liés au climat sont les inondations, l'érosion, les incendies et le retrait gonflement des argiles.

# Climat Passé et futur : observations et projections

Température moyenne annuelle en Midi-Pyrénées : écart à la référence 1976-2005  
Observations et simulations climatiques pour trois scénarios d'évolution RCP 2.6, 4.5 et 8.5



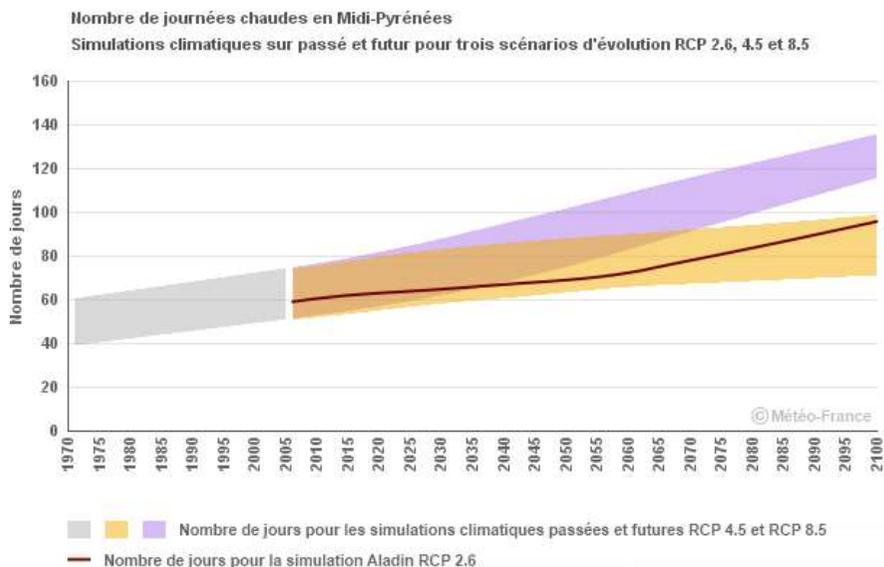
Cumul annuel de précipitations en Midi-Pyrénées : rapport à la référence 1976-2005  
Observations et simulations climatiques pour trois scénarios d'évolution RCP 2.6, 4.5 et 8.5



En Midi-Pyrénées, les projections climatiques montrent une poursuite du réchauffement annuel jusqu'aux années 2050, quel que soit le scénario. Sur la seconde moitié du XXI<sup>e</sup> siècle, l'évolution de la température moyenne annuelle diffère significativement selon le scénario considéré. Le seul qui stabilise le réchauffement est le scénario RCP2.6 (lequel intègre une politique climatique visant à faire baisser les concentrations en CO<sub>2</sub>). Selon le RCP8.5 (scénario sans politique climatique), le réchauffement pourrait atteindre 4°C à l'horizon 2071-2100.

En Midi-Pyrénées, quel que soit le scénario considéré, les projections climatiques montrent peu d'évolution des précipitations annuelles d'ici la fin du XXI<sup>e</sup> siècle. Cette absence de changement en moyenne annuelle masque cependant des contrastes saisonniers.

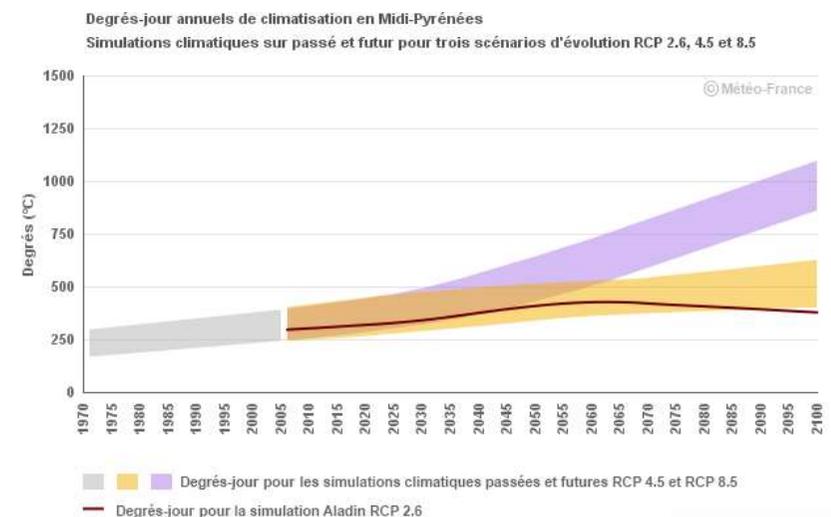
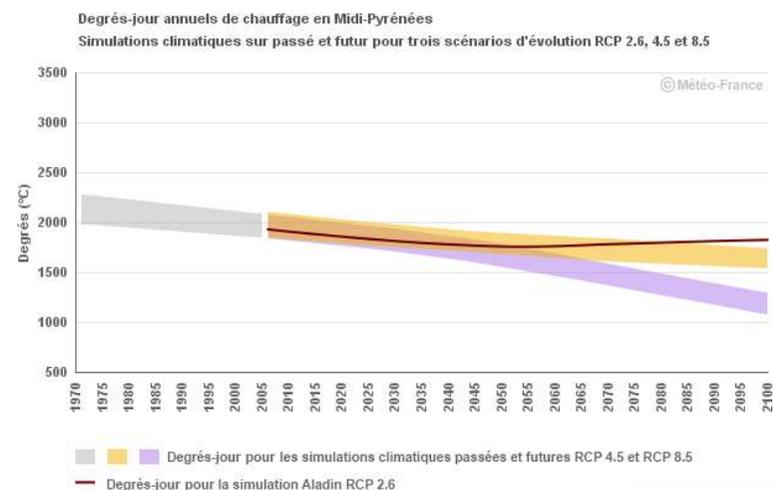
# Climat Passé et futur : impacts



En Midi-Pyrénées, les projections climatiques montrent une augmentation du nombre de journées chaudes en lien avec la poursuite du réchauffement. Sur la première partie du XXI<sup>e</sup> siècle, cette augmentation est similaire d'un scénario à l'autre.

En Midi-Pyrénées, les projections climatiques montrent une diminution des besoins en chauffage jusqu'aux années 2050, quel que soit le scénario.

En Midi-Pyrénées, les projections climatiques montrent une augmentation des besoins en climatisation jusqu'aux années 2050, quel que soit le scénario.



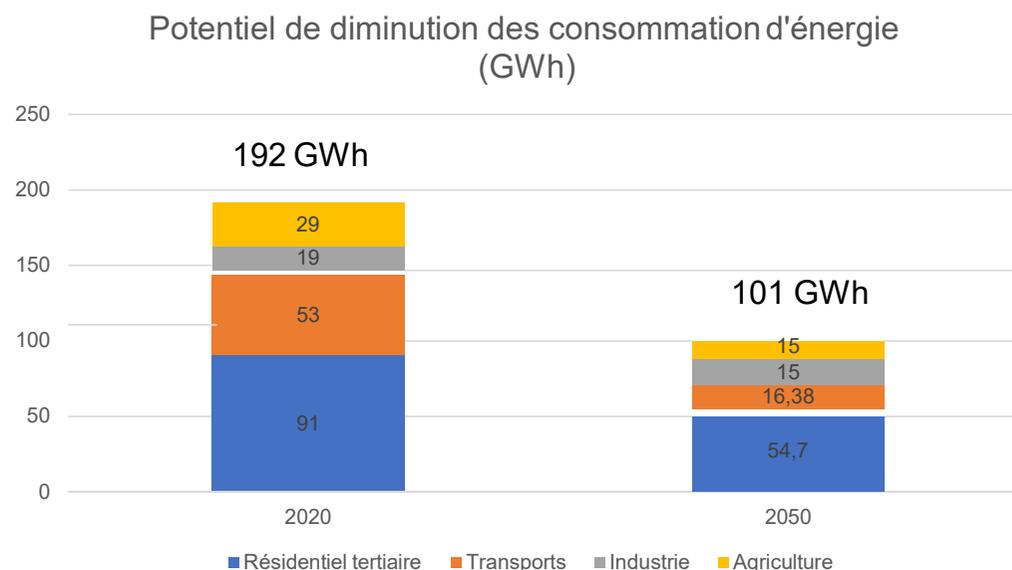
# Potentiels du territoire

## Potentiel en Maitrise de l'énergie

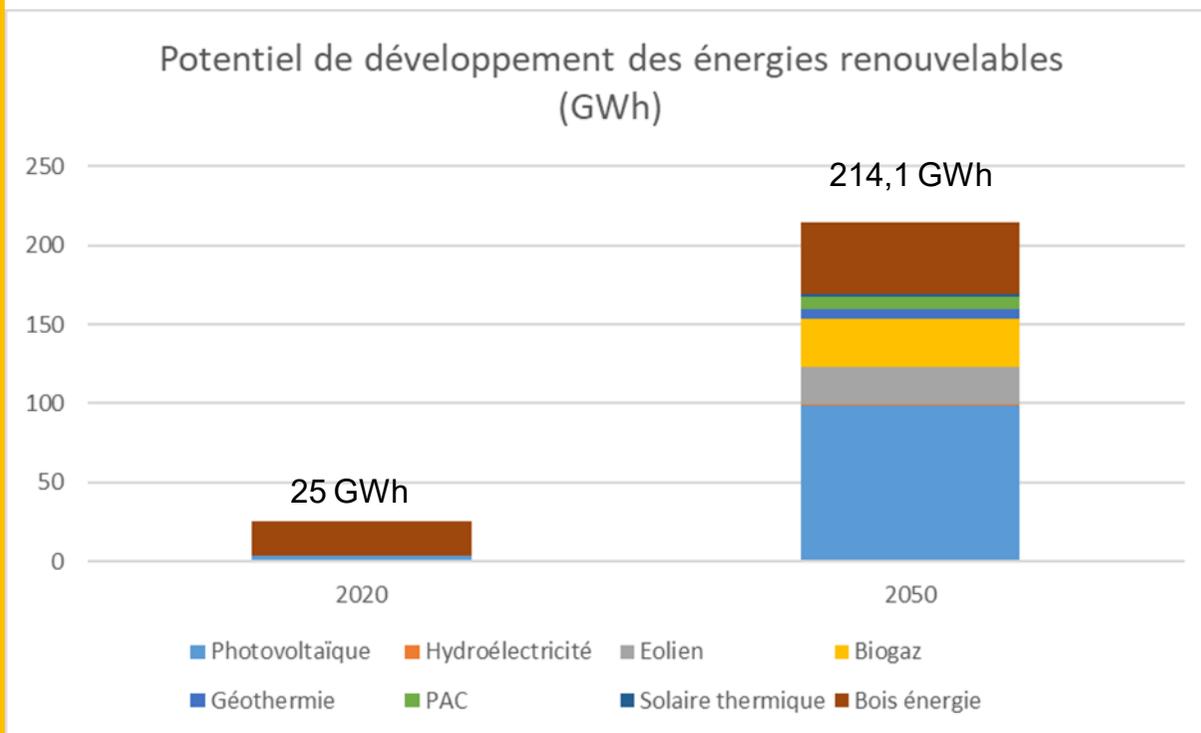
Secteur	Poste	Gains 2020 - 2050
Résidentiel tertiaire	Chauffage	- 50%
	Eau Chaude Sanitaire	- 30%
	Cuisson	- 10%
	Electricité spécifique	- 25%
	Climatisation	0%
	Autre	0%
Transports	Voitures	- 79%
	Utilitaires	-71 %
	Poids Lourds	- 42%
Industrie	Global	- 28%
Agriculture	Global	- 48%

**Hypothèses de gains énergétiques par secteur issues de la stratégie nationale bas carbone**

En appliquant les hypothèses du scénario national Bas Carbone au territoire Armagnac Adour pourrait passer d'une consommation annuelle de 192 GWh à 101 GWh soit une baisse de 91 GWh (47 %)



# Potentiel en production d'énergie renouvelables



L'analyse du territoire permet d'identifier un potentiel global de production d'énergie renouvelables à hauteur de 214 GWh. Cette estimation est basée sur :

- La valorisation de l'accroissement volumique annuel de la forêt
- La valorisation des toitures et zones artificialisées (décharges, carrières, plans d'eau ...) du territoire par le photovoltaïque
- Le développement des pompes à chaleur, de la géothermie et du solaire thermique dans les bâtiments.
- La valorisation de la biomasse agricole par la production de biométhane
- L'implantation de 5 éoliennes

On peut noter également que le territoire Armagnac Adour a un potentiel de développement des réseaux de chaleur sur les communes de :

- Riscle (7 GWh)
- St Mont (11,7 GWh)

## Potentiel en diminution des GES

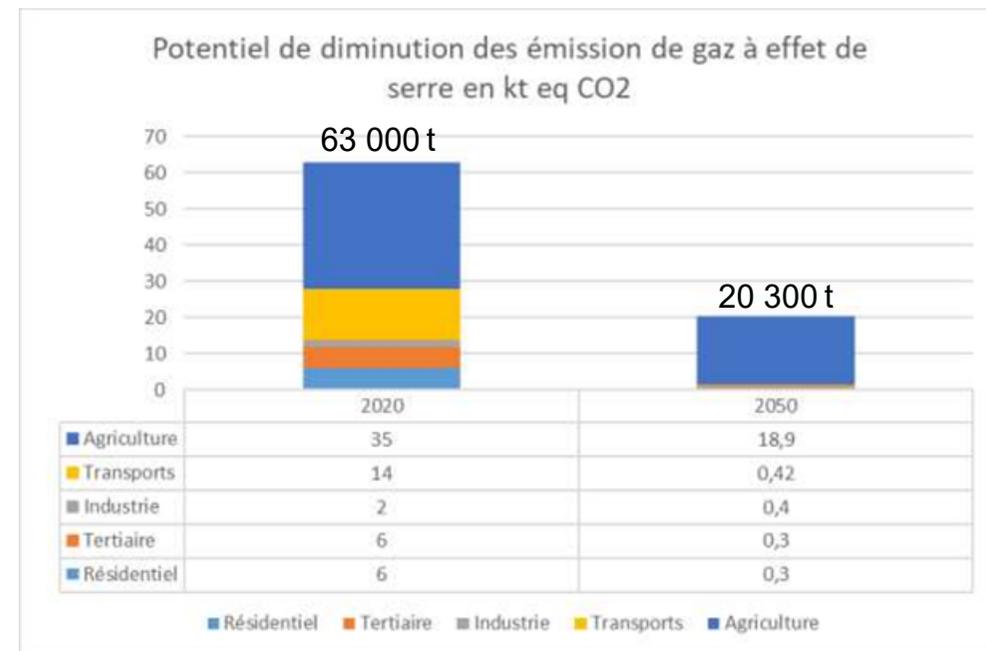
HYPOTHESES	
Secteur	Gains
Résidentiel	95%
Tertiaire	95 %
Industrie	80%
Transports	97%
Agriculture	46%

**Hypothèses de diminution des émissions de gaz à effet de serre issues de la stratégie nationale bas carbone**

Type	Aujourd'hui	2050
Voitures	100 % thermique	95% électrique et 5% thermique
Véhicules utilitaires	99% thermique	23% thermique, 9% GNV et 68% électrique
Poids Lourds	100% thermique	24% thermique, 51% GNV et 25% électrique

Exemple d'hypothèse : la décarbonations des transports.

Lire : Aujourd'hui 100% des voitures fonctionnent aux carburants thermiques en 2050 95% des voitures seront électriques et 5% thermiques



L'application de la stratégie nationale bas carbone au territoire permet de passer de **63 000 tonnes** de gaz à effet de serre aujourd'hui à **20 300 tonnes** en 2050 soit une **baisse de 67%**

# Potentiel de stockage du carbone et adaptations aux changements climatiques

## Les actions envisageables :

Allongement prairies temporaires (5 ans max)
Intensification modérée des prairies peu productives (hors alpages et estives)
Agroforesterie en grandes cultures
Agroforesterie en prairies
Couverts intermédiaires (CIPAN) en grandes cultures
Haies sur cultures (60 mètres linéaires par ha)
Haies sur prairies (100 mètres linéaires par ha)
Bandes enherbées
Couverts intercalaires en vignes
Couverts intercalaires en vergers
Semis direct continu
Semis direct avec labour quinquennal

Stockage carbone aujourd'hui : **61 722** tonnes équivalent CO<sub>2</sub>

Potentiel supplémentaire : **23 500** tonnes équivalent CO<sub>2</sub>

Potentiel total : **85 000** tonnes équivalent CO<sub>2</sub>

En appliquant des pratiques permettant de stocker du carbone (voir liste dans le tableau de gauche). Chaque ha agricole peut stocker environ 1 tonne équivalent CO<sub>2</sub> supplémentaire par an. Ainsi 23 500 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> pourront s'ajouter aux 61 722 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> déjà stockées chaque année sur le territoire.

Ces actions permettront également d'adapter le territoire aux effets du changement climatique.

Il existe d'autres potentiels d'adaptation :

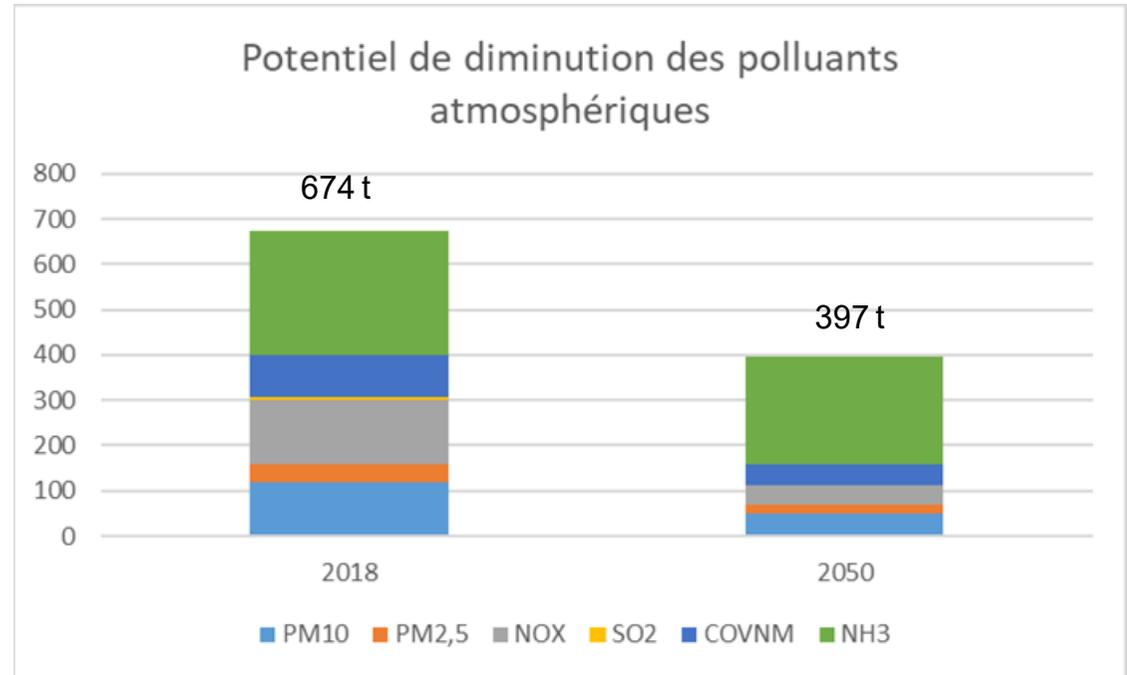
- Végétalisation des centres bourgs
- Lutte contre la surchauffe dans les logements
- Mise au norme des stations d'épuration ...

# Potentiel en diminution des polluants atmosphériques

HYPOTHESES	
PM10 et PM2,5	- 57%
NOX	- 69%
SO2	- 77%
COVNM	- 52%
NH3	- 13%

Hypothèses de diminution des polluants atmosphériques issues des objectifs du Plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PRÉPA)

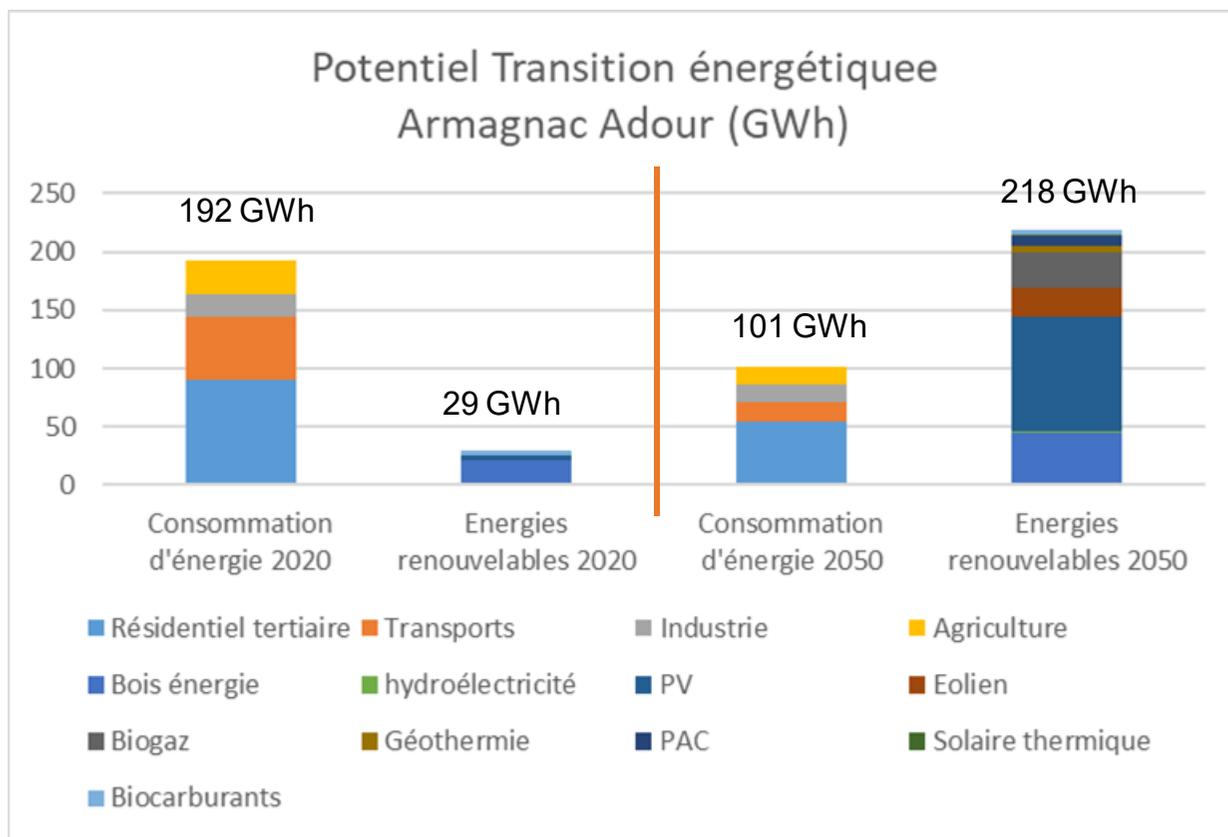
Lire : On peut diminuer les émissions de d'oxyde d'Azote (NOx) de 69%



En appliquant les hypothèses du plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques on peut diminuer les émissions de **277 tonnes** soit une **baisse de 40%**

# Synthèse et enjeux

# Transition Energétique

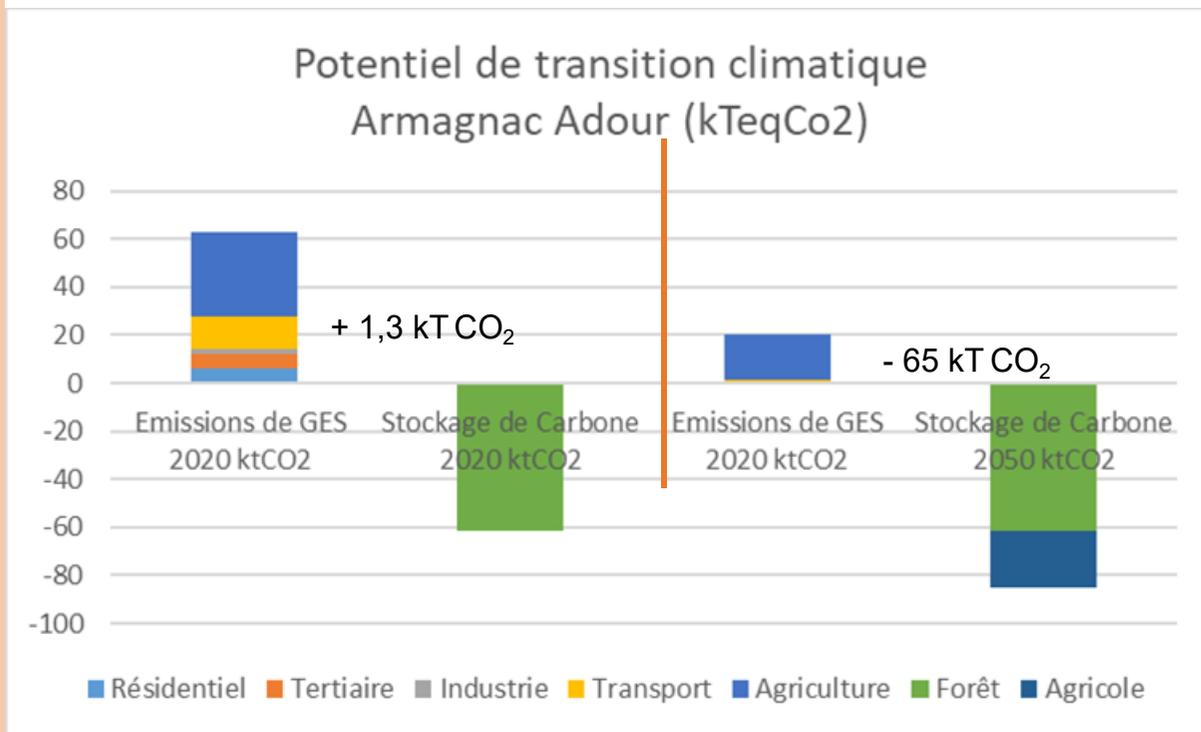


La communauté de communes Armagnac Adour a la capacité pour devenir un territoire à Energie Positive. Les caractéristiques de son territoire lui permettent de produire **117 GWh d'énergie en plus** qu'elle n'en consomme.

Les principaux enjeux sont :

- La maîtrise de l'énergie dans les transports : -36 GWh (mais elle intègre le transit routier)
- La maîtrise de l'énergie dans les bâtiments : - 35 GWh
- 625 logements doivent changer de système de chauffage d'ici 2025 (20% des logements)
- Le développement de la filière Photovoltaïque : + 98,8 GWh
- Le développement du biométhane : + 31 GWh
- Le développement des réseaux de chaleur : + 27GWh ? => définir lors de l'enquête communale
- Le développement éolien : 24 GWh

# Transition Climatique



La communauté de commune Armagnac Adour a la capacité pour devenir un territoire qui stocke plus de carbone qu'il n'en émet.

Le territoire pourrait stocker 65 kTeq CO<sub>2</sub> de plus qu'il n'émettra de gaz à effet de serre

Les principaux enjeux sont :

- Le stockage de carbone dans les sols agricoles : -23 kTeq CO<sub>2</sub>
- La décarbonations de l'Agriculture: - 16 kTeq CO<sub>2</sub>
- La décarbonation des transports : -13,5 kTeq CO<sub>2</sub>

# Adaptation et pollutions

## Qualité de l'air :

Les principaux enjeux sur la qualité de l'air sont :

- Diminuer les émissions de NOx = - **97 t** => **Diminuer la consommation des moteurs diesel (Agriculture et Transports)**
- Diminuer **particules fines** = - **91 t** => **Améliorer le rendement des chauffages au bois, poussières agricoles et industrielles**
- Diminuer **COVNM** = - **47 t** => **Chauffage au bois et industrie**
- Diminuer **NH3** = - **35 t** => **Diminuer les engrais agricoles**

## Risques :

Les principaux enjeux liés au climat sont :

- **Canicules** : Adapter les logements à la surchauffe, risque de diminution de la production agricole et risque de détérioration de la santé
- **Sécheresse** : Diminution de la production agricole, diminution de la qualité biologique des cours d'eau et impact des retraits et gonflements des argiles sur les infrastructures
- **Fortes pluies** : adapter les infrastructures aux inondations et coulées de boues

# Enquête communale

Avril à Juin  
2022

Concertation - Diagnostic - Plan Climat Air Energie  
Territorial  
Armagnac Adour

27

# Objectifs et méthodologie

## Objectifs :

Identifier les sites, acteurs et projets de la transition énergétique auprès des élus du territoire Val d'Adour afin d'alimenter le programme d'action des 3 PCAET

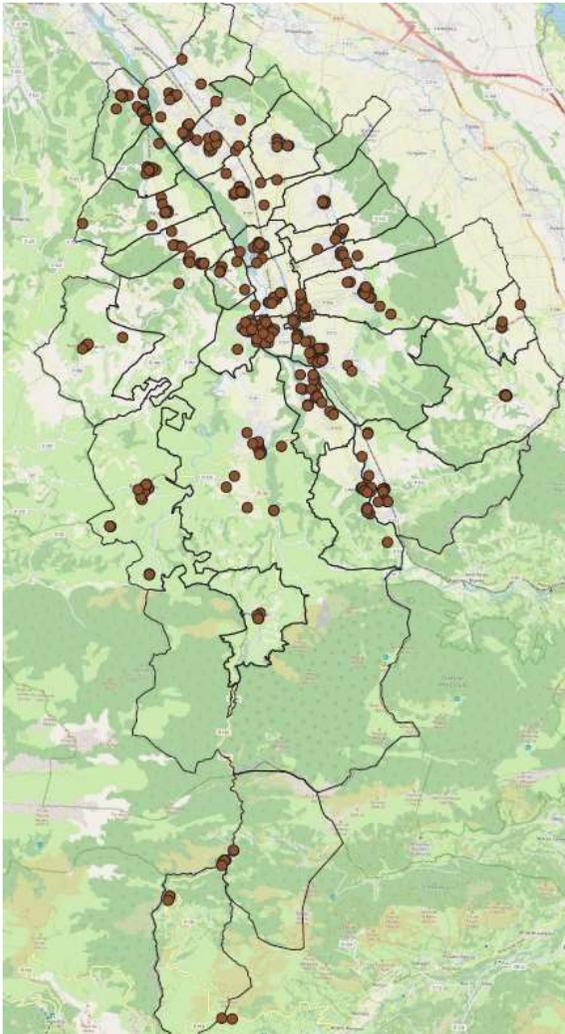
## Thèmes de l'enquête :

- Les bâtiments (publics ou ayant des besoins de chaleurs importants)
- Les sites propices pour le développement des énergies renouvelables
- Les agriculteurs en circuits courts ou ayant des pratiques alternatives
- Les sites et acteurs impliqués dans la mobilité
- Les sites impactés ou en lien avec les changements climatiques

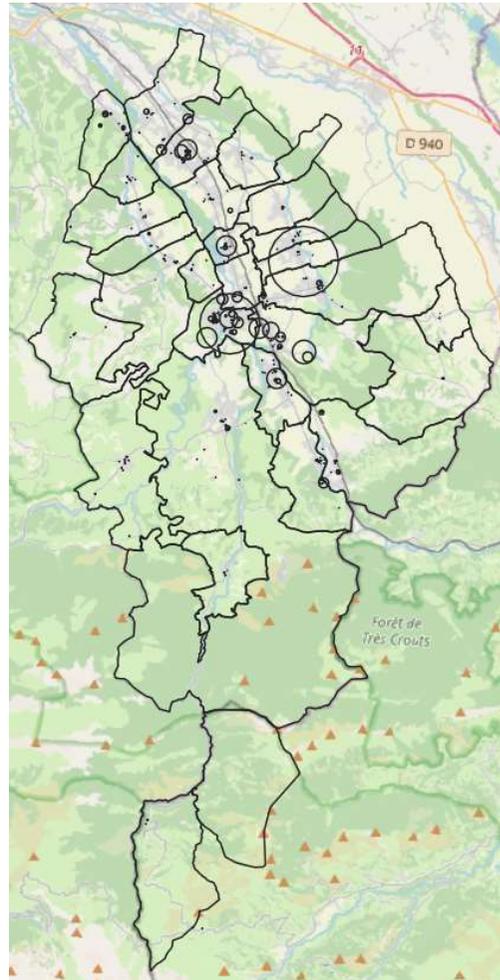
## Méthodologie:

- But : géo-localiser les acteurs
- Documents :
  - => 1 questionnaire sous forme de tableau
  - => 1 carte au format A3 de la commune
  - => 1 carte au format A3 du centre de la commune
- 1<sup>ère</sup> étape : identifier sur les cartes, les sites importants pour la transition énergétique et précisant un numéro
- 2<sup>ème</sup> étape : compléter le questionnaire en reportant le numéro indiqué sur la carte

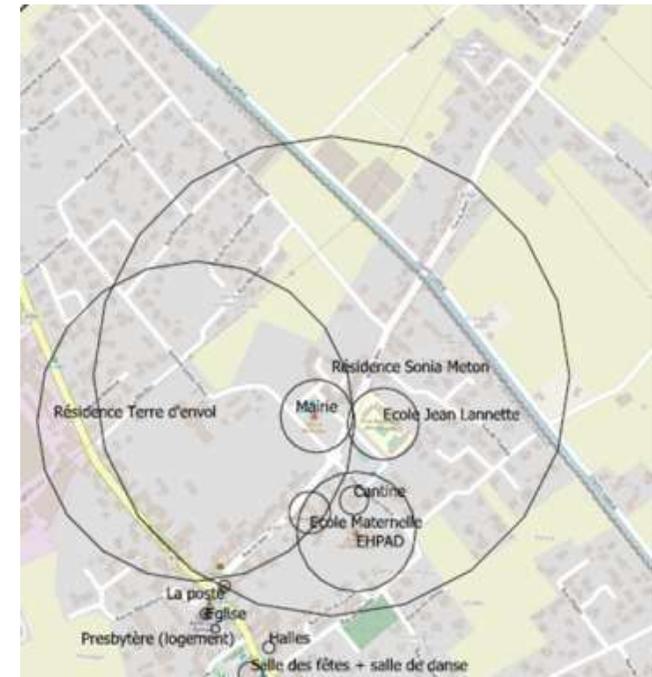
# Exemples de rendus : les bâtiments et leurs besoins en chaleur



Avril à Juin  
2022



Concertation - Diagnostic - Plan Climat Air Energie  
Territorial  
Armagnac Adour



# Les factures

**TOTAL direct energie**

---

PRM : 165 500 722 596 56- ID N°0001 - FACTURATION PERIODE DU 01/03/2019 AU 30/06/2019

Vos références      Adresse du site      Tarif non réglementé

Segment : C5  
Raccordement :  
Tarif acheminement : Base - CU

Puissance souscrite      Données de comptage

3,00 KVA      Compteur Evolué  
Matricule compteur : 401  
Coefficient de lecture : 1

**Historique de la consommation du site**

Consommation Annuelle de Référence : 1 238,00 kWh  
Période : juin-19  
100

Légende      Relevé Enedis   
Estimé Enedis

Facture basée sur une estimation: relevé de début de contrat transmise par Enedis : 28 le 04/08/2019. Prochaine relève d'Enedis vers le 04/08/2019

Relevé de consommation	Ancien index	Nouvel index
401	le 01/03/2019	le 30/06/2019
BASE	1	107

	Quantité (kWh)	Prix unitaire	H.T.
<b>Energie active</b>			<b>4,42 €</b>
Période du 01/03/2019 au 30/06/2019			
Base	24	0,03714	0,89 €
Mécanisme de capacité	100	0,00482	0,48 €
Base	82	0,03714	3,05 €
<b>Abonnement (HT)</b>			<b>20,05 €</b>
Période du 01/03/2019 au 30/06/2019			
Composante de comptage - Echu	60,0		20,05 €
<b>Prestations du gestionnaire de réseau de distribution (HT)</b>			<b>41,09 €</b>
Période du 01/03/2019 au 30/06/2019			
Frais ENEDIS : forfait d'accès à l'énergie au 01/03/2019			17,69 €
Frais ENEDIS : forfait 1ère MES au 01/03/2019			23,40 €
<b>Transport et acheminement</b>			<b>42,51 €</b>
Période du 01/03/2019 au 30/06/2019			
Composante de soutirage variable	100	0,0386	3,88 €
Composante de comptage - Echu	122	0,05425	6,62 €
Composante de comptage - Echoir	184	0,05425	9,98 €
Composante de gestion - Echu	122	0,03255	3,97 €
Composante de gestion - Echoir	184	0,03255	5,98 €
Composante de soutirage fixe - Echu	388	0,01315	4,81 €
Composante de soutirage fixe - Echoir	562	0,01315	7,28 €

Détail de la FACTURE N° 82463179 du 12/08/2019

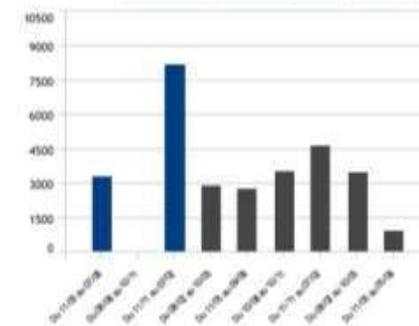
Document à conserver 10 ans

→ VOS INFORMATIONS CLIENT :

N°client : 779682      VILLE DE MONTAUT  
Code regroupement :      33 RUE DE LASSON  
Nb total de contrats : 1      64800 MONTAUT  
Nb total de PCE : 1  
Somme des quantités contractuelles : 96 kWh  
MARSUS SDEEG 1 LOT 1  
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE NC

Votre historique de consommation sur trimestres glissants

Période de facturation	du 10/09 au 10/11	du 11/11 au 10/01	du 10/01 au 11/03	du 11/03 au 05/08	Cons. annuelle kWh	Soit 0,00% de la quantité annuelle contractuelle
Consommation (kWh)	1526	4658	3488	917	12 608	
Type de relève	Compt. Electron.	Relève normale	Compt. Electron.	Relève normale		



Année glissante du 08/08/2017 au 08/08/2018      Année glissante du 01/08/2018 au 08/08/2019

Consommation cumulée en kWh  
13 838 kWh      12 609 kWh

-8,88%

Climatologie année glissante (DJU PAU-UZEN : base 16,5°)  
1 633,44 DJU      1 527,59 DJU

-6,48%

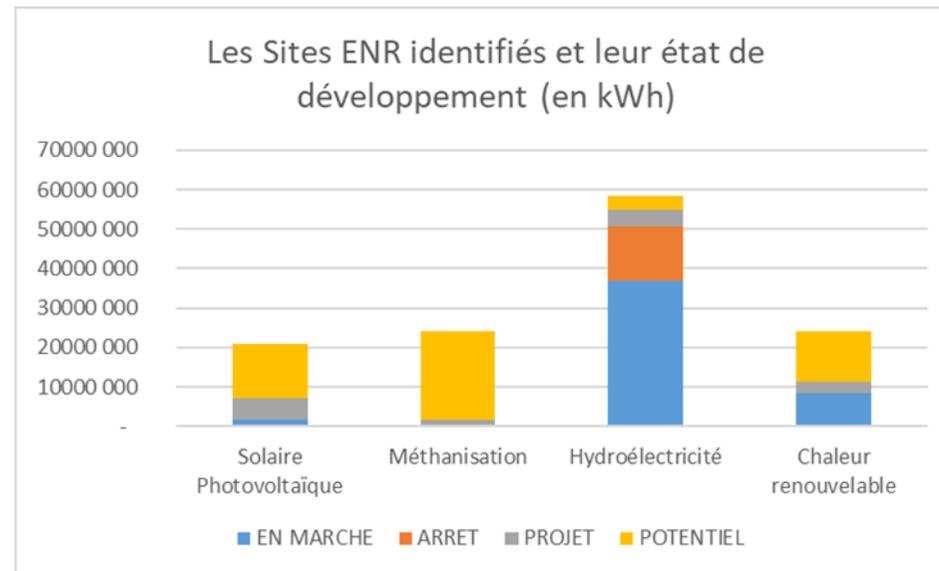
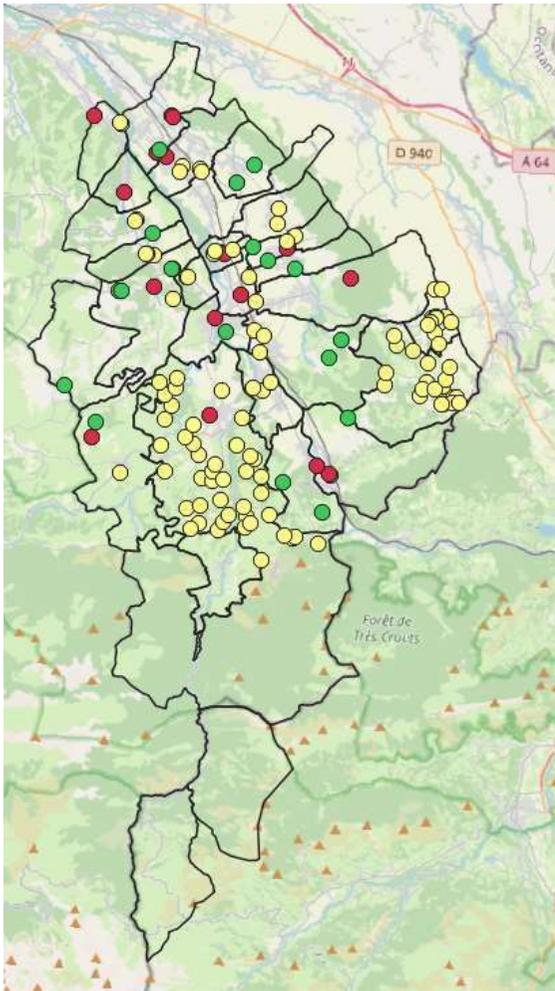
\*DJU: degré par unité

Explications en annexe

Votre historique de facturation sur trimestres glissants

Date de facture	10/11/2018	11/02/2019	01/05/2019	12/08/2019	TOTAL CUMULE € TTC
Montant facturé TTC	275,15	347,38	272,81	100,23	995,61

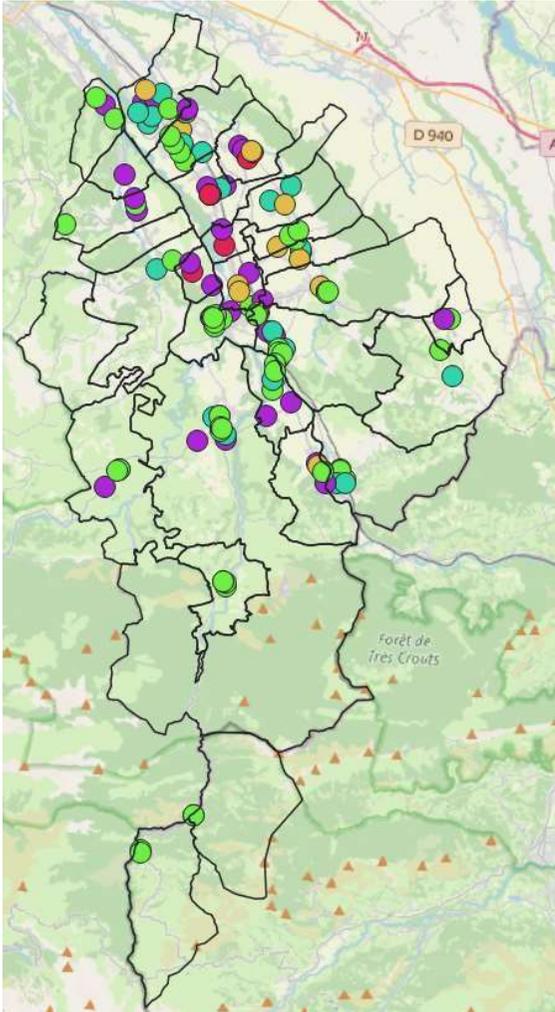
# Exemples de rendus : Energies renouvelables



Avril à Juin  
2022

Concertation - Diagnostic - Plan Climat Air Energie  
Territorial  
Armagnac Adour

## Exemples de rendus : Mobilité



**58 commerces locaux**  
dont **15 sont fermés** mais **8 projets**

**29 « sites vélo » :**

- 14 parkings vélo
- 2 bandes cyclables
- 2 projet de voies vertes
- 8 projets de pistes cyclables dont 2 réalisés
- 3 magasins « vélo »

**39 « sites voitures » :**

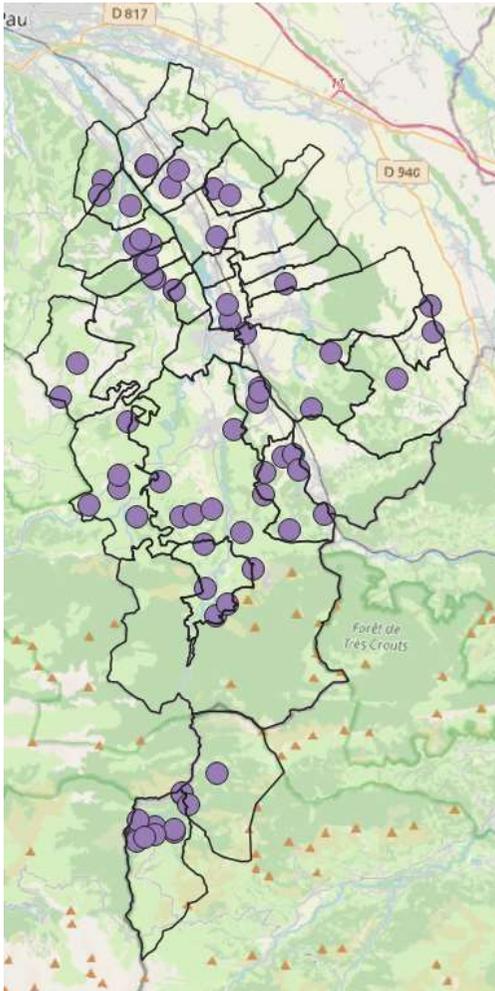
- 19 sites de covoiturage (5 projets, 12 « sauvages » et 2 réalisés)
- 12 garagistes dont 1 fermé
- 8 stations service dont 1 fermée

**5 projets piétonniers**

**9 taxis et 1 société de bus**

**1 gare et 2 haltes ferroviaires**

## Exemples de rendus : Agriculture



### **Chiffres clés :**

**72 agriculteurs identifiés en circuit courts ou avec des pratiques alternatives:**

**62 agriculteurs en circuits courts :**

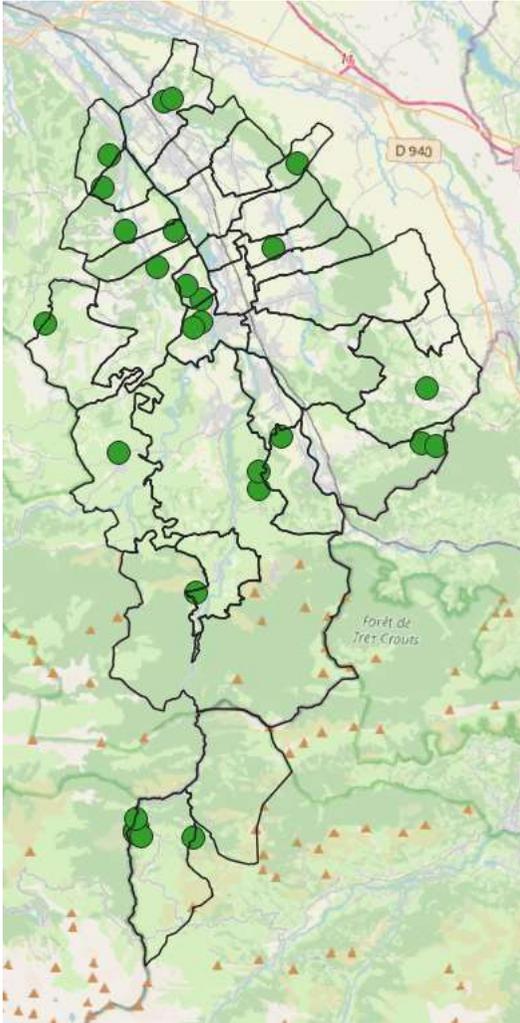
- 16 maraichers et légumes
- 32 producteurs de fromages / crèmerie
- 6 producteurs de viande
- 2 producteurs de miel
- 6 autres (épices, céréales ...)

**8 agriculteurs ayant des pratiques alternatives :**

- 5 en agriculture biologique
- 2 pratiquant la technique du « non labour »
- 1 sans pesticides

**2 exploitations avec recherche d'un repreneur**

## Exemples de rendus : Périls climatiques



Avril à Juin  
2022

### **Chiffres clés :**

**27 sites exposés à des périls climatiques identifiés :**

**- 2 sites d'éboulement**

**- 9 sites de coulées de boue**

)

**- 5 sites de ravinement**

**- 11 sites « autres »**

Tornades, Mouvement de terrain, glissement de terrain, vent violent, affaissement ...

**1 projet d'implantation de haies**

## Prochaines étapes

### **Communes de moins de 1000 habitants :**

- 1/ Pré-remplissage du questionnaire Aujourd'hui
  - 2/ Finalisation du questionnaire en mairie
  - 3/ Retour du questionnaire / données énergie avant le **30 MAI à la communauté de communes**
- Ou par mail [julienbirlinger@gmail.com](mailto:julienbirlinger@gmail.com)

### **Communes de plus de 1000 habitants :**

- 1/ Prise de contact avec les DGS
- 2/ Compléter le dossier en interne
- 3/ Déplacement en mairie pour compléter le questionnaire en directe sur le logiciel

### **Pour toutes les communes**

- 4/ Intégration des données dans le logiciel
- 5/ Restitution des données à l'échelle EPCI
- 6/ Restitution des données à l'échelle communale => Septembre
- 7/ Remontée des projets communaux à l'EPCI pour inscription au programme d'actions du PCAET

Merci de votre attention

Avril à Juin  
2022

Concertation - Diagnostic - Plan Climat Air Energie  
Territorial  
Armagnac Adour

